



Fribourg, le 26 mai 2010

Communiqué de presse

Le groupe PDC au Conseil général a pris connaissance de la réponse à son postulat concernant le désendettement. Il n'en est pas du tout satisfait. Le Conseil communal refuse un désendettement pourtant urgent afin de donner à la ville une marge de manœuvre financière vitale en vue d'échéances comme la fusion ou les infrastructures scolaires. Le PDC partira en campagne électorale notamment avec ce projet.

Le Conseil communal affirme qu'il y aurait un montant plancher pour la dette de la ville, à 104 mios. C'est un paradigme sans fondement. Preuve en soit récemment le désendettement total du Canton de Fribourg.

Frigaz est sous évalué: les parts de la ville valent non pas 36 mios, mais au moins 45 mios. Ce n'est pas un bien stratégique: le rendement de Frigaz est à son zénith, son avenir est hypothéqué; le gaz est une énergie fossile, limitée. Il faut vendre Frigaz, à plus fortes raisons qu'il y a maintenant un acquéreur.

Le part de la ville de 17% des TPF ne présente aucun intérêt stratégique non plus. Les décisions sont prises à plus haut niveau (confédération, canton, voire au mieux Agglo).

Retenir un taux d'intérêt de la dette de 1,84% pour conclure que la ville vendrait à perte relève de la manipulation: selon la commune elle-même, l'intérêt moyen était de 3.22% en 2009 et il est encore de 2,75% en ce printemps 2010. Et le taux va repartir à la hausse. Pour Frigaz et les immeubles, ce ne seraient donc pas 300'000 frs de perdu, mais au minimum entre 200'000 et 500'000 frs de gagné. Pour les TPF, ce ne seraient pas 580'000 frs de gagné, mais 1 mio. Au total, ce seraient donc près de 1,5 mios de frs d'économies chaque année, sans compter la Bourgeoisie – le postulat l'incluait dans un partenariat spécifique, mais la réponse sur ce point est d'un juridisme navrant – et sans compter le fait que Frigaz rapportera moins, peut-être dès l'an prochain déjà.

Dire que le taux d'impôt en ville n'est pas un obstacle à la fusion se révélera faux, au plus tard dans les urnes malheureusement. Aucun voisin n'acceptera d'augmenter l'impôt chez lui, pour en plus perdre son identité au profit de Fribourg. Il est à craindre qu'à cause de la majorité actuelle au Conseil communal, Fribourg ne parvienne pas à fusionner. Il est d'autant plus nécessaire de changer cette majorité.

Heureusement le postulat a déjà atteint son but partiellement. Depuis qu'il a été déposé, la ville a réduit sa dette de 30 mios, soit de 17% (ou de 1/6). Voilà la preuve que l'idée, officiellement rejetée par le Conseil communal sur 18 pages, est en fait excellente. Il suffirait d'en faire de même sur six ans pour que la ville n'ait plus de dette et puisse enfin respirer financièrement.

Groupe démocrate-chrétien au Conseil général

Claude Schenker

Président du groupe

079 252 47 48